

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 janvier 2020 à 18 heures 30

Convocation du 20 janvier 2020.

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Pierre POLARD, Maire.

Présents : M. et Mmes David ALARY, Valérie BORY, Pierre CUESTAS, Anne-Marie DUCLA, Gilles DUCLOS, Brigitte FUZIER, Véronique GALINIER, Jérôme GARCIA, Isabelle GIL, Sylvie GISBERT, Erick GRANIER, Caroline HULLO, Jacques MAURAND, Béatrice MILESI, Florence RAYNIER, Alain RIVAYRAND.

Procurations : Christian ALFARO à Sylvie GISBERT, Séverine AZOUGARH à Isabelle GIL, Céline TAILHADES à Béatrice MILESI, Jean-Claude VIVANCOS à Alain RIVAYRAND.

Absents excusés : Corinne GALINDO, Michel GARY

18h30 : ouverture de la séance

Secrétaire de séance : David ALARY

Le compte rendu de la séance du 26 novembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Le Maire présente l'ordre du jour de la réunion :

- 1 – Instauration d'un Périmètre Délimité des Abords
- 2 – Approbation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable
- 3 – Ouverture par anticipation de dépenses nouvelles d'investissement
- 4 – Régime indemnitaire des agents de police municipale
- 5 – Convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault - renouvellement
- 6 – Décisions du Maire
- 7 – Questions diverses

1 – Instauration d’un Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Ce périmètre a pour vocation de remplacer celui de 500 m autour de la collégiale Saint Etienne et du château des Archevêques. Il réduit la surface où les travaux et aménagements seront soumis à l’avis conforme de l’architecte des bâtiments de France et permettra également à la commune, en tant que pré-requis, de bénéficier des aides de la région Occitanie en matière, notamment, d’aménagement des cœurs de village.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve, à la majorité (Contre : 0 ; Abstention : 1 – Érick Granier - ; Pour : 20), l’instauration d’un périmètre délimité des abords autour de la collégiale Saint Etienne et du château des Archevêques.

2 – Approbation du Schéma Directeur d’Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

Ce document définit les orientations communales en matière d’intervention sur le réseau d’eau potable et planifie de manière pluriannuelle les travaux à réaliser. En outre, il doit être produit à l’appui des demandes d’aides adressées à l’agence de l’eau Rhône Méditerranée Corse, et de ce fait, doit être approuvé par le conseil municipal.

Le SDAEP est soumis au vote et approuvé à l’unanimité.

3 – Ouverture par anticipation de dépenses nouvelles d’investissement

Le Maire propose d’ouvrir par anticipation 100 000 € de crédits en section d’investissement, qui seront intégrés dans le budget 2020 dès son vote.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve, à la majorité (Contre : 0 ; Abstention : 2 – Érick Granier, Véronique Galinier - ; Pour : 19), l’ouverture par anticipation de dépenses nouvelles d’investissement à hauteur de 100 000 €.

4 – Régime indemnitaire des agents de police municipale

Le Maire rappelle que les agents de police municipale bénéficient d’une indemnité spécifique de fonction dont le taux maximum peut s’élever jusqu’à 20% du salaire brut de l’agent.

Par délibération du 9 avril 2019 le conseil avait fixé à 19 % l’ISF des agents de Police Municipale.

Propose au Conseil Municipal de fixer le taux de l’ISF à 20 % pour tous les agents de la Police Municipale à compter du 1^{er} février 2020.

Invité à se prononcer, le conseil municipal, à l’unanimité, approuve le taux de l’ISF à 20 % pour tous les agents de la Police Municipale à compter du 1^{er} février 2020.

5 – Convention d’adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l’Hérault - renouvellement

Le Maire indique que la surveillance médicale des agents est assurée par le Service de Médecine Préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l’Hérault en contrepartie d’une cotisation annuelle de 0.21% sur le montant de l’ensemble des rémunérations du personnel et 55 euros par examen médical périodique.

Précise que la convention précédente est arrivée à son terme le 31 décembre 2019 et qu’il faut la renouveler pour une période trois ans.

Invité à se prononcer, le conseil municipal, à l’unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d’adhésion au service de médecine de prévention et de santé au travail géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, pour 3 ans à compter du 1er janvier 2020 telle qu’elle figure en annexe de la présente délibération. Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2020 et aux budgets suivants.

6- Décisions du Maire

- Attribution des marchés pour l’extension du cabinet médical - 239 076,97 € HT - (058/2019)
- Attribution du marché pour la réhabilitation du réseau d’eaux usées du ruisseau de Saïsses aval - 79 719 € HT - (059/2019)
- Attribution du marché pour la réhabilitation d’une partie réseau pluvial de la rue de Metz - 2 290 € HT - (060/2019)
- Attribution du marché de désamiantage d’un bâtiment place Ferrer – 12 365 € HT- (061/2019)
- Attribution des marchés pour le lotissement de l’Hort – 325 608.86 € HT – (001-2020)
- Attribution du marché pour l’acquisition de cabines douches/WC pour le camping – 7 529.70 € HT - (002/2020)
- Attribution du marché de réfection des enrobés de l’ancienne aire de lavage – 6 911.50 € HT - (003/2020)
- Attribution du marché pour la réalisation d’un bicouche sur la route de Poilhes – 3 635.80 € HT - (004/2020)

7 - Questions diverses

• Dates et réunions :

- 31.01.2020 à 14h30 : commission des finances
- 26.02.2020 à 18h30 : conseil municipal
- 10.03.2020 à 19h30 : repas de fin de mandat
- 25.02.2020 : repas des aînés

• Versement du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) aux agents : selon délibération instaurant le RIFSEEP part IFSE (obligatoire) et CIA (facultative) et les critères définis en réunion mixte agents/élus.

• Extension du Cabinet Médical : les travaux se poursuivent avec une date de livraison du bâtiment au plus tôt fin mars 2020.

• Lotissement de l’Hort : les travaux ont débuté par les terrassements. Livraison du lotissement courant avril 2020.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

APPROBATION DU C.R. DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28.01.2020

Le Maire,
Pierre POLARD

Le secrétaire de séance,
David ALARY

Christian ALFARO

Séverine AZOUGARH

Valérie BORY

Pierre CUESTAS

Anne Marie DUCLA

Gilles DUCLOS

Brigitte FUZIER

Véronique GALINIER

Corinne GALINDO

Jérôme GARCIA

Michel GARY

Isabelle GIL

Sylvie GISBERT

Erick GRANIER

Caroline HULLO

Jacques MAURAND

Béatrice MILESI

Florence RAYNIER

Alain RIVAYRAND

Céline TAILHADES

Jean-Claude VIVANCOS